

-Dossier de presse-
Samedi 30 mars 2019

Park(ing) Day à Angers : les associations questionnent le partage de l'espace public urbain et l'usage de la voiture en ville

Dans un contexte mondial de dérèglement climatique et de réaction insuffisante de la part des responsables politiques, dénoncé activement ces dernières années par les citoyens de plus en plus mobilisés et inquiets,

Dans un contexte national de dégradation périodique et alarmante de la qualité de l'air, avec 48.000 décès prématurés par an (source : Santé publique France, 2016) dus aux particules fines, qui font de cette pollution la troisième cause de mortalité en France (source : INVS). En France, le secteur des transports est responsable de 34 % des émissions de CO₂, dont plus de 80 % par le transport routier,

Dans un contexte local angevin où 20% des jours de l'année présentent une qualité de l'air « moyen » à « très mauvais » (source Air Pays de la Loire), avec 2530 décès prématurés en 2016 en Pays de la Loire, attribués à l'émission de particules fines (PM 2,5),

Nous ne pouvons rester silencieux et continuons à alerter citoyens et pouvoirs publics sur les leviers possibles de la transition écologique qui sont à notre portée : l'utilisation abusive de la voiture individuelle en ville en fait partie.

Le stationnement, composante essentielle d'une politique de déplacements urbains

Le Plan de déplacements Urbains (PDU, puis PLUi) de l'agglomération d'Angers vise la réduction de la part modale de la voiture individuelle et voudrait privilégier le développement des modes alternatifs (dont les modes actifs). Or, la Ville d'Angers peine à utiliser le levier qu'est le stationnement automobile pour engager une réelle politique de transition vers une autre mobilité, moins polluante, plus économe et bénéfique à tous.

Offrir sans cesse plus de possibilités de stationnement en ville, et à des tarifs attractifs, c'est encourager l'usage de la voiture individuelle dans les déplacements quotidiens. Cela va à l'encontre des engagements votés dans le PDU d'agglomération.

En pleine construction d'une seconde ligne de tramway, la municipalité continue de choyer les automobilistes, avec des centaines de nouvelles places de parking créées, de la gratuité de stationnement sur voirie et en ouvrage, tandis que tout est fait pour décourager l'usage du vélo dans les nombreux chantiers en cours. Le résultat est là : la ville sature de voitures. Les Angevins possèdent plus de véhicules qu'il n'y a de garages privés pour les accueillir...

L'espace public est asphyxié et l'équipe municipale, à court d'idées, propose de lancer des Assises du stationnement automobile pour résoudre la quadrature du cercle.

La logique est pourtant évidente : une voiture qui stationne est une voiture qui circule ! Réduire le nombre de voitures en circulation, c'est fluidifier les déplacements et surtout libérer de l'espace public, pour rendre la ville plus « vivable ».

Le bénéfice du partage de l'espace urbain

Une voiture passe 95% de son temps à l'arrêt, et occupe environ 11m² au sol en stationnement, dans des zones souvent animées et peuplées de la ville. Selon l'AURA (Agence d'Urbanisme de la Région Angevine), les Angevins possèdent 71360 véhicules (+1% en 5 ans). En moyenne, c'est près de 70 à 80 % de l'espace public qui est consacré au stationnement et à la circulation automobile.

Cette présence massive de la voiture en ville a plusieurs conséquences, notamment :

- pollution visuelle (paysage-parking, détérioration des façades des bâtiments, ...)
- pollution atmosphérique (notamment particules fines)
- pollution sonore permanente (grands axes routiers dans Angers et tout autour)
- artificialisation des sols des parkings de surface (imperméabilisation, bitume, ..)
- congestion et lenteur de progression du trafic routier
- insécurité routière (sorties de stationnement, abords des écoles, ...)
- coût privé (parcmètre, carburant, assurance, ..) et public (entretien des parkings, de la voirie, ...)

En outre, le déséquilibre actuel dans le partage de l'espace public empêche le développement :

- des modes actifs : marche à pieds, vélo,par manque de place dans les rues
- de transports en commun efficaces (ralentissements, accidents, ...)
- de vies de quartiers autour de lieux centraux (placettes, parcs, ...) actuellement en parkings
- d'espaces verts, arborés, fleuris, zones de refuge de la biodiversité urbaine
- de lieux de rencontre : terrasses, bancs, aires de jeux,
- de la sécurité : les zones animées sont plus sûres que les vastes parkings
- de la valorisation du patrimoine bâti remarquable au centre-ville

Une ville apaisée, c'est bon pour le commerce de proximité

Il est évident qu'une ville dans laquelle la circulation est apaisée, sur la chaussée mais également sur les trottoirs et bandes cyclables libérés de leurs automobiles, c'est une ville dans laquelle il fait bon flâner et passer du temps. Le commerce de proximité est le premier à bénéficier des avantages de l'apaisement du trafic automobile en centre-ville et de la libération d'espace dans la rue. Etals, terrasses, marchés, lieux d'exposition et de rencontre, la rue peut se mettre au service du petit commerce et les piétons et cyclistes se montrent d'ailleurs être des consommateurs actifs !

Un cycliste peut, non seulement s'arrêter pratiquement partout et gratuitement, à deux pas d'un commerce, mais aussi enchaîner les visites chez plusieurs commerçants (achats groupés) ; deux avantages essentiels par rapport à la voiture.

Une enquête (2003) dans 6 villes françaises a montré que :

- les cyclistes ont, en moyenne, un pouvoir d'achat sensiblement équivalent à celui des automobilistes
- ils font moins d'achats par visite, mais reviennent plus souvent
- au total, en moyenne, un cycliste dépense plus dans un commerce de proximité qu'un automobiliste

(<https://www.fub.fr/sites/fub/files/fub/Enquete/enqvelocommerce-fub2003.pdf>)

A l'heure où les entreprises qui choisissent d'adopter des modes de transport alternatifs à la voiture fleurissent partout en France, Angers a accueilli en janvier 2019 le tout premier congrès des Boîtes à vélo, formalisant un réseau dynamique et engagé pour une autre vision de la ville et du commerce mobile. Livraisons à domicile, professionnels de santé, artisans, ces entrepreneurs démontrent chaque jour que l'automobile n'est plus une condition nécessaire au développement d'une activité économique en milieu urbain.

N'oublions pas les transports en commun, qui permettent de se passer de voiture pour venir faire ses achats et visites en ville, en évitant les 10 à 20% de temps de circulation consacré à la recherche de place de stationnement. Fini le stress et l'entretien coûteux d'un véhicule supplémentaire par ménage !

Enfin, parmi les solutions existantes pour la réduction du trafic routier urbain, l'auto-partage (Citiz, Drivy,..) et le covoiturage doivent être soutenus et valorisés par nos élus. Leurs formules sont adaptables et tout le monde peut s'en saisir pour les courts et plus longs trajets. Désormais, « posséder » et « utiliser » une voiture ne sont plus forcément liés !

Le Park(ing) Day : qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un événement mondial, ayant habituellement lieu pendant la semaine de la Mobilité le 3^{ème} vendredi du mois de septembre. Nous avons choisi cette année de coupler symboliquement cet événement avec la restitution des résultats des *Assises du stationnement* automobile organisées par la Ville d'Angers.

Le but de cette action urbaine est d'interpeller les citoyens sur la place de la voiture en ville et sur son impact sur la qualité de vie. Le Park(ing)Day permet de transformer temporairement des places de stationnement payantes en espaces végétalisés, artistiques, informatifs et conviviaux. Pendant une journée, les espaces bétonnés deviennent des lieux d'initiatives engagées, originales, créatives et écologiques. Park(ing) DAY, c'est surtout l'occasion de réfléchir au partage de l'espace public, d'imaginer de nouveaux usages urbains et de formuler ensemble des propositions pour la ville durable de demain !

Les associations qui co-organisent l'événement cette année :

La Sauvegarde de l'Anjou

www.sauvegarde-anjou.org

Place au Vélo - Angers

www.placeauveloangers.fr

Greenpeace – Groupe local Angers

<https://www.greenpeace.fr/angers>